

Les restaurants du C.E.P.F. changent de main !

Les gestionnaires de la restauration du CEPF ont présenté le 9 juin 2011 à la Commission restaurant leur projet de confier la gestion des restaurants du CEPF au GIE GAM (Groupement auxiliaire de moyens), filiale de BNP Paribas.

Mais quel argument motive cette décision ?

« Le concept de restauration de l'entreprise doit aujourd'hui évoluer ! » avance un élu SNB.

Soit ! Pourquoi pas ... mais sous réserve que la gestion reste à la main des élus du CEPF, toutes organisations syndicales confondues.

Au delà des conséquences que cette nouvelle organisation aura pour les salariés de la restauration CEPF, **quel sera l'impact pour les salariés BNP Paribas ?**

- Application d'une tarification au plat pour tous, le GAM refusant de pratiquer une tarification par niveau hiérarchique.
- Abandon de la formule (un plat entouré de trois périphériques) pour une prestation à la carte.
- Un tarif minimum de € 2,20 sera appliqué (minimum obligatoire imposé par l'URSSAF)

L'expert comptable du CEPF, mandaté par les gestionnaires actuels (SNB et CFDT), affirme au regard des bilans, que les restaurants sont bien gérés mais que la situation financière se trouve fragilisée. Pour mémoire, les élus **FO** rappellent que l'attribution du budget délégué n'est toujours pas conforme aux textes de loi. En effet, la Direction s'est désengagée au fil du temps en réduisant sa contribution.

De son côté, **la Direction** conteste les compétences de l'expert et estime qu'elle ne peut cautionner son analyse. Ainsi la Direction sous entend-elle que les restaurants sont mal gérés.

Qui a raison, qui a tort ?

Nous ne le saurons jamais puisque la coalition Direction / SNB / CFDT a rejeté notre demande légitime d'expertise par un cabinet indépendant.

Le manque de visibilité et les nombreuses questions laissées sans réponse ont conduit les **élus FO** à **refuser de prendre part au vote**.

Bon appétit !